



Département
de l'Essonne
Arrondissement d'Evry-
Courcouronnes

VILLE DE DRAVEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 24 04 028

Service :
Affaire suivie par :
Nomenclature :
Objet :

FINANCIER
Séverine LEGROS
7.1 Décisions budgétaires
Subventions aux associations 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 10 avril à 20h00, le conseil municipal de la commune de Draveil, légalement convoqué le 27 mars, s'est assemblé dans la salle du théâtre Donald Cardwell de Draveil, sous la présidence de Monsieur Richard PRIVAT, Maire.

Le Maire

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Art R421-1 du Code de Justice Administrative : La juridiction ne peut être saisie que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Lorsque la requête tend au paiement d'une somme d'argent, elle n'est recevable qu'après l'intervention de la décision prise par l'administration sur une demande préalablement formée devant elle. Le délai prévu au premier alinéa n'est pas applicable à la contestation des mesures prises pour l'exécution d'un contrat.

Art R421-2 du CJA : Sauf disposition législative ou réglementaire contraire, dans les cas où le silence gardé par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet, l'intéressé dispose, pour former un recours, d'un délai de deux mois à compter de la date à laquelle est née une décision implicite de rejet. Toutefois, lorsqu'une décision explicite de rejet intervient avant l'expiration de cette période, elle fait à nouveau courir le délai de recours. La date du dépôt de la demande à l'administration, constatée par tous moyens, doit être établie à l'appui de la requête. Le délai prévu au premier alinéa n'est pas applicable à la contestation des mesures prises pour l'exécution d'un contrat.

Art R421-3 du CJA : Toutefois, l'intéressé n'est forcé qu'après un délai de deux mois à compter du jour de la notification d'une décision expresse de rejet :

1° Dans le contentieux de l'excès de pouvoir, si la mesure sollicitée ne peut être prise que par décision ou sur avis des assemblées locales ou de tous autres organismes collégiaux ;

2° Dans le cas où la réclamation tend à obtenir l'exécution d'une décision de la juridiction administrative.

Art R421-4 du CJA : les dispositions des articles R421-1 à R421-3 ne dérogent pas aux textes qui ont introduit des délais spéciaux d'une autre durée.

Art R421-5 du CJA : Les délais de recours contre une décision administrative ne sont opposables qu'à la condition d'avoir été mentionnés, ainsi que les voies de recours, dans la notification de la décision.

De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un

Présents : 21

M. PRIVAT, M. ROUSSET, Mme JOURDANNEAU-FORT, M. PHILIPPE, M. BATTESTI, Mme BOUBY, M. BARRANCO, Mme CHEVEREAU, M. SAINT-JULIEN, M. DAFI, Mme ZOURHDI, Mme HIDRI, Mme TZAREWSKY, Mme CHANARD, Mme PAYEUR, M. CHARDEY, Mme BREDIN, Mme BAUCE, M. PAQUET, M. GUIGNARD, M. DAMERVAL,

Absents, Excusés, Représentés : 9

Mme DONCARLI représentée par Mme JOURDANNEAU-FORT, M. GUIN représenté par M. BATTESTI, Mme ARNAUD représentée par M. PRIVAT, M. MABROUK représenté par Mme BREDIN, Mme ALBORGHETTI représentée par Mme CHANARD, M. GIOVANNACCI représenté par M. BARRANCO, Mme MATSA représentée par M. DAFI, Mme BOERI-CHARLES représentée par M. DAMERVAL, Mme BELLAY représentée par M. GUIGNARD

Absents, Excusés, non Représentés : 5

M. RAGUENES, M. CHARDONNET, M. BOUILLET, M. LEMAITRE, Mme LANDRAU

Secrétaire :

Aurore TZAREWSKY

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1611-4 et L2313-1,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU l'avis favorable de la Commission « Ressources Humaines, Finances, Affaires générales, Informatique » du 09 avril 2024,

CONSIDERANT que toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité,

CONSIDERANT que pour procéder à l'octroi d'une subvention, les dossiers de demande de subvention doivent comporter un minimum de documents

Accusé de réception en préfecture
091-219102019-20240410-DCM24-04-028-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.

Notification le
Publication le
Transmission en préfecture le

permettant de déterminer la nature et le volume de la contribution pouvant être allouée par la commune,

CONSIDERANT qu'il convient d'inscrire au budget 2024 les subventions aux dites associations dont le montant est détaillé dans l'annexe jointe au budget primitif

CONSIDERANT qu'il convient de conditionner le versement de ladite subvention à la production des pièces et à l'approbation de leur contenu par la ville.

M. DAFI, Mme ZOURHDI, M. MABROUK et M. CHARDEY ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer aux associations une subvention pour l'exercice 2024, dont la liste est annexée au budget primitif

DIT que la dépense sera inscrite au budget 2024.

Le Maire et le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Expédition certifiée conforme.*

Fait à Draveil, le 12 AVR 2024

Aurore TZAREWSKY
Secrétaire de séance



Richard PRIVAT
Maire de Draveil

SUBVENTIONS 2024

Nom de l'organisme bénéficiaire	Objet de la subvention	Montant
A tous Gym Draveil	Compétition initiation et découverte de la Gym	7 000,00 €
AAPPMA Entente des Pêcheurs de Draveil	Organisation concours, dotations, Alevinage annuel, Entretien local et matériels.	1 500,00 €
Agate	Achat matériel- formation dans institutions parisiennes	300,00 €
Amicale du Personnel	Aides et services aux agents municipaux- sorties- billetterie	48 000,00 €
Amicale Cartophile et Numismatique	Manifestations	500,00 €
Amis du château de Villiers	Fête des plantes- restauration de l'allée des arbres	500,00 €
Athletic Club de Draveil	Compétition et loisirs	5 000,00 €
Association des Arts Plastiques	Expositions, intervention en milieu scolaire, conférences	1 000,00 €
Association Draveilloise Vie et Loisirs (ADVL)	Sorties culturelles, voyages, sorties à thèmes, excursions	600,00 €
Association des Parents d'Elèves de Jules Ferry	Représenter et aider les parents d'élèves	500,00 €
Association Sportive Collège Daudet	Compétition inter - collège	600,00 €
Association Sportive Collège Delacroix	Compétition inter - collège	600,00 €
Association sportive des Bergeries	Pratique du football adulte loisirs et compétition	1 500,00 €
Association Sportive Notre-Dame	Organisation Cross scolaire - UNSS entrainement- courses	600,00 €
Atelier 91	Exposition	500,00 €
Billard Club	Compétition loisirs et initiation	1 000,00 €
Bridge Club de Draveil	Développement du club, Tournois, initiation dans les collèges	500,00 €
Cercle Philatélique de Draveil	Manifestation annuelle fête des associations	500,00 €
Choraveil	Promotion du chant, chorale de répertoire classique	500,00 €
Club de Modélisme de Draveil	Fabrication nouvelles maquettes, expositions France et Etranger	300,00 €
Comité d'entente des associations d'anciens combattants victimes de guerre	Comité d'entente des associations d'anciens combattants victimes de guerre	300,00 €
Comité du Souvenir du Gal de Gaulle	Participations aux cérémonies et sortie sur lieux de souvenirs	300,00 €
Cyclo Club Draveillois	Compétition	700,00 €
Draveil Aikido	Initiation et découverte aikido	1 000,00 €
Draveil Badminton Club	Compétition loisirs et initiation	2 000,00 €
Draveil Basket	Compétition loisirs et initiation	4 000,00 €
Draveil Citadelle Tennis Club	Compétition loisirs et initiation	23 000,00 €
Draveil Football Club	Développement école Amélioration encadrement des jeunes -Tournois dans les quartiers	38 000,00 €
Draveil Handball	Compétition loisirs et initiation	9 000,00 €
Draveil Pétanque	Compétition et loisirs	1 000,00 €
Draveil Patchwork	Promotion du patchwork, formation à l'activité et organisation exposition	500,00 €
Draveil Team Tumbling	Compétition et initiation au Tumbling	7 000,00 €
Draveil Tennis de Table	Compétition et loisirs	8 000,00 €
Draveil Triathlon	Compétition	2 500,00 €
Draveil Volley Ball	Loisirs et compétition	5 000,00 €
Ecole du chat libre	Stérilisations tatouages vétérinaire	1 500,00 €
Enfance et Partage	Avocats - Actions préventives	1 500,00 €
Entente des Nageurs Draveil	Cours de natation	3 000,00 €
Espoir	Aide à la recherche contre le cancer	1 000,00 €
Evidances 91	Organisation de cours de danse, concours chorégraphiques	1 000,00 €

Nom de l'organisme bénéficiaire	Objet de la subvention	Montant
FNACA	Anciens Combattants de Guerre	300,00 €
Gym tendance GVD	Loisirs et bien être	4 000,00 €
Image Mémoire Draveilloise	Récupération Anciennes Photos de Draveil	500,00 €
Interdépendance Protection Animale	Protection des chats et stérilisation	1 000,00 €
Jeunes Sapeurs-pompiers Draveil/Vigneux	Regrouper les jeunes pour promouvoir leur sens civique	1 500,00 €
Judo FLAM91	Compétition - Stage - Initiation	13 000,00 €
La Vaillante - Section Majorettes	Achat matériel – Déplacement dans la France entière pour des concours	300,00 €
La Vaillante - Section Musique	Achat et réparation matériel de musique et partitions	300,00 €
Le Gorfou	Activités sportives de plein air	3 000,00 €
L'Atelier des Mains d'Argent	Expo vente au bénéfice des enfants malades pour achat matériel	1 000,00 €
Les Amis des Jumelages	Loto - Echanges scolaires - Manifestations locales	1 000,00 €
Les Enclos Fleuris	Travaux et entretien des jardins	1 000,00 €
Les lieurs de Sénart	Développement activité dorure	600,00 €
Les mots dits	Théâtre	700,00 €
L'Hydromel	Jeux de rôle- achat matériel	400,00 €
Ligue Française de Coin de Terre	Aménagement, entretien des cabanons	500,00 €
Main tendue aux chats errants	Alimentation et soins vétérinaires	1 500,00 €
Maison d'Alphonse Daudet	Mise en valeur des lieux et personnages rattachés à la maison d'Alphonse Daudet	1 000,00 €
Montabloc	Organisation compétitions ou manifestations sportives d'escalade et alpinisme	9 000,00 €
PAKAP	Animations, manifestations pour enfants, café enfants, "kapday's"	1 000,00 €
Pétanques et loisirs des bergeries	Sorties intergénérationnelles	6 000,00 €
Photo Club de Draveil	Exposition	1 000,00 €
Scouts et guides de France	Scoutisme	500,00 €
Secours Catholique	Activités en faveur des personnes en difficultés	1 000,00 €
Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur	Réunions statutaires, présentation de l'ordre national de la légion d'honneur aux écoles	300,00 €
Société d'histoire de Draveil et de Vigneux	Sauvegarde témoignages du passé, diffuser les connaissances sur l'Histoire de Vigneux Draveil	500,00 €
Société Nationale Entraide de la Médaille Militaire	Participation aux manifestations patriotiques, devoir de mémoire	300,00 €
Soleil d'Orient	Cours de Danse Orientale	600,00 €
Sortir se divertir	Organisation et gestion des activités sociales culturelles au sein des cercles des anciens	500,00 €
Souvenir français	Défilés, organisation de sorties	300,00 €
Sport et loisirs de Danton	Actions culturelles et sportives	1 000,00 €
Sporting Club de Draveil Savate Boxe Défense	Compétition initiation et apprentissage	14 500,00 €
Trans Aide Draveil	Aide à coopérative scolaire	800,00 €
Sapeurs-pompiers Draveil/Vigneux	Lutte contre l'incendie. Module de protection des biens et de l'environnement	1 500,00 €
Union Nationale des Combattants Section Draveil	Participation cérémonies commémoratives	300,00 €
Unis à Saint-Rémy	Accompagner les jeunes de quartier	1 500,00 €
Université du Temps Libre	Conférences et ateliers d'œnologie	1 000,00 €
Vélo Club de Draveil	Stage - Organisation de courses de vélo - compétition	2 200,00 €
Yacht Club de Draveil	Apprentissage - compétitions - stage de voile et canoë kayak	8 500,00 €
	TOTAL	265 700,00 €
CCAS	Centre Communal d'Actions Sociales	940 000,00 €
	TOTAL	1 205 700,00 €

